



Présents : MM. Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean MICHAUD Thierry VINCENT.

Absente : Mme Sylvie LEROY (arrivée à 20h45)

Excusé : M Jean-Claude THABARD,

Secrétaire de séance : M Thierry VINCENT

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 DECEMBRE 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

CLES DE REPARTITION ACTIF ET PASSIF - CCNOJ

1 TRANSFERT DU POLE SCOLAIRE DE DAMMARTIN

M LENOBLE demande ce qui se passera si on refuse de valider les délibérations. M le maire répond que c'est le préfet qui tranchera.

Le conseil accepte, à l'unanimité, de transférer le bien immobilier pôle scolaire de Dammartin, la gestion du bâtiment et les emprunts en cours de ce bien à la CCJN à compter du 1^{er} janvier 2017.

2 TRANSFERT DU POLE SCOLAIRE DE MONTMIREY-LA-VILLE

Le conseil accepte, à l'unanimité, de transférer le bien immobilier pôle scolaire de Montmirey-la-Ville et la gestion du bâtiment à la CCJN à compter du 1^{er} janvier 2017.

3 TRANSFERT BIENS MOBILIERS AU SIVU "NOUNOURSERIE" DE MOISSEY

Le conseil accepte, à l'unanimité, de transférer, à titre de régularisation, d'après l'inventaire, les biens mobiliers au SIVU "La Nounourserie" de Moissey à compter du 1^{er} janvier 2017.

4 TRANSFERT BIENS MOBILIERS DU FOYER LOGEMENT DE MOISSEY

Le conseil accepte, à l'unanimité, de transférer, d'après l'inventaire, les biens mobiliers du foyer logement de Moissey à la commune de Moissey à compter du 1^{er} janvier 2017.

5 TRANSFERT PASSIF CIRCULANT "ETAT DES RESTES"CCNOJ

Le maire précise que la trésorerie va faire le maximum pour "collecter les fonds". Le montant des impayés pour Offlanges s'élève à 3 471.98 €

Le conseil accepte, à l'unanimité, le transfert basé sur l'état des restes actualisé courant 2017 aux 12 communes adhérentes de la CCNOJ. Et que cette répartition par commune soit faite en fonction du lieu de résidence des redevables à la date d'émission des titres.

6 TRANSFERT PASSIF LIGNE DE TRESORERIE CA FRANCHE COMTE

Elle s'élève à 140 402.17 € au 8 décembre 2016.

La vente du bâtiment intercommunal situé à Montmirey-le-Château pourra ramener le solde de cette ligne de trésorerie à 50 000 € environ.

Le conseil accepte, à l'unanimité, que la présidente de la CCNOJ consolide cette dette en emprunt, et de répartir la dette restante sur les communes adhérentes à la CCNOJ au prorata des habitants.



7 TRANSFERT BIENS MOBILIERS DES POLES SCOLAIRES DE DAMMARTIN-MARPAIN ET DE MONTMIREY-LA-VILLE

Le conseil accepte, à l'unanimité, de transférer, d'après l'inventaire, les biens mobiliers "pôle scolaire" sur les communes de Dammartin-Marpain et Montmirey-la-Ville à la CCNJ à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le mobilier prêté par Offlanges sera sorti de l'inventaire de la commune et donné à la CCJN.

8 TRANSFERT VERGER CROQUEURS DE POMMES

Le terrain situé sur la commune de Montmirey-la-Ville utilisé par l'association des croqueurs de pommes avait été acheté par la CCNOJ en décembre 2001.

Considérant que la CCJN exerce la compétence aménagement du territoire, le conseil accepte, à l'unanimité, de transférer ce verger à la CCJN à compter du 1^{er} janvier 2017.

9 TRANSFERT "MOBILIER SENTIER DU TACOT" SUR LES COMMUNES DE MONTMIREY-LA-VILLE, MOISSEY ET FRASNE-LES-MEULIERES

Le conseil accepte, à l'unanimité, de transférer le mobilier (balisage et signalétique de l'itinéraire "le sentier du Tacot" se trouvant sur les communes de Montmirey-la-ville, Moissey et Frasne-les-Meulières à la CAGD à compter du 1^{er} janvier 2017.

DEVIS ELECTRICITE SALLE DES FETES

M le maire informe qu'il a demandé des précisions à l'entreprise ACS ELECTRICITE concernant son devis : Le chauffe-eau est de marque THERMOR, le groupe de sécurité sera changé et le tableau électrique mis à hauteur réglementaire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise ACS ELECTRICITE de Bonboillon (70150) pour un montant de 3961.80 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- M COMTE demande s'il y aura de nouvelles élections à la CCJN. M le maire dit que les délégués ne changent pas, donc pas d'élection de prévue.
- Mme GERARDIN approuve l'initiative de M le maire d'avoir présenté ses vœux à la population mais il aurait fallu associer les conseillers. M. VINCENT précise que les vœux des conseillers à la population ont été présentés par l'intermédiaire du site Internet d'Offlanges.
- M LENOBLE redemande le relevé de la carrière mais n'a pas de réponse.
- M JACQUOT dit qu'il a été déçu par le repas communal comme d'autres invités.
- M GRAS demande où en est le projet de l'abri communal. Le maire informe que cet abri a été vandalisé (porte défoncée, extincteur et bouteille de gaz volés). Mais il n'y a rien de nouveau pour le projet de l'ACCA. Il prévoira une réunion de travail à ce sujet.
- Le maire a diffusé aux conseillers un courrier de Mme Corinne PAQUES concernant le non versement par la CCNOJ d'une prime de fin d'année.
- Mme LEROY voudrait organiser le nettoyage du mobilier de l'église par des volontaires. A voir.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 21h35.